



**DECLARATION LIMINAIRE DE LA C.G.T :
CONSEIL DEPARTEMENTAL de
L'ACTION SOCIALE de la MOSELLE
du 15 MARS 2016**



Metz, le 29 mars 2016

Avant d'aborder l'Action Sociale dans nos administrations, nous voudrions évoquer le contexte général. Les politiques économiques et l'austérité loin de permettre de réduire les dettes publiques ont contribué à les creuser.

Sur le plan social, nous connaissons des attaques toujours plus violentes contre le monde du travail.

Au cours du 3ème trimestre 2015, le taux de chômage a encore augmenté pour atteindre 10,6 % de la population active, La fonction publique n'est pas épargnée et nos ministères non plus puisqu'en 2016 ce sont 2 548 suppressions de postes s'ajoutant aux 16 000 enregistrés depuis 2009.

Pour revenir à notre réunion, nous sommes interpellés par la note d'orientation ministérielle du 16 février 2016 adressée aux présidents de C.D.A.S. Ce document évoque 2016 comme étant une année transitoire qui devrait permettre de redéfinir les grandes orientations de l'Action Sociale pour les prochaines années. Le premier groupe de travail national sur ce sujet s'est réuni le 17 février, nous soutenons les revendications de la C.G.T. défendues lors de cette réunion sur tous les sujets qui animent l'Action Sociale.

S'agissant de la restauration : nous demandons, car ce n'est pas le cas partout, l'accès des retraités au même tarif que les actifs, en fonction de leur indice de départ à la retraite à une restauration collective de proximité et de qualité.

Les titres-restaurants quant à eux doivent être revalorisés, la part de l'employeur passant à 60 % comme dans presque toutes les entreprises. Concernant la part des agents qui est reversée au budget général de l'État, nous ne comprenons pas pourquoi elle n'est pas récupérée par le ministère.

Le logement : nous savons qu'il y a en France pénurie de logements dits « sociaux ». Nous exigeons l'acquisition de ce type de logements dans les grandes métropoles mais aussi en province. La subvention de l'ALPAF a été pratiquement nulle en 2016, cette situation ne doit pas perdurer.

Le tourisme social doit permettre à l'ensemble des agents de partir en vacances pour se déconnecter de leur quotidien, mais également dans un but culturel. Les résidences de vacances EPAF seront défendues par nos représentants.

Les places en crèche : le constat est fait que le nombre est largement insuffisant, 504 places pour tous les agents choisissant ce mode de garde, c'est tout simplement ridicule.

La baisse importante du budget 2016 de 123 millions €, contre 149 millions € en 2015, est pour nous une véritable remise en cause de la politique sociale dans nos administrations. Vous comprendrez que lorsque l'on nous annonce que les ministres sont attachés à une Action Sociale de haut niveau, nous ne pouvons pas les croire.

Pour la C.G.T., l'Action Sociale est au cœur de nos revendications. Pour cela, elle doit tenir compte des besoins des agents et non pas des économies qui nous sont imposées. La Fédération des Finances C.G.T. ainsi que tous ses représentants départementaux revendiquent une enveloppe calculée sur 3 % de la masse salariale des actifs et des retraités hors logement. Le logement devant faire, comme pour les autres salariés, l'objet du 1 % logement.